



HAUT-PARLEURS



CONTEXTE:

Entendre la voix des familles et des jeunes permet de bénéficier de leur expérience pour perfectionner nos pratiques. Professionnels et élus s'accordent depuis longtemps sur la nécessité de donner toute leur place aux parents, aux jeunes et aux enfants, dans les politiques qui les concernent. Pourtant, au moment de la mise en œuvre concrète, les projets peinent à prendre forme souvent par la complexité de l'exercice, par la crainte de maladresses, ou la difficulté à trouver des outils adaptés. L'élaboration du schéma a été l'occasion de se lancer en octobre 2010, certes de façon expérimentale et approximative, mais l'expérience a le mérite de nous éclairer sur de nombreux points à la fois organisationnels et stratégiques. Cette expérience, en tout cas, conforte l'importance de cette démarche.

Le projet stratégique du Conseil général pose la participation comme un principe incontournable dans son processus de décision et encourage à développer « des stratégies de concertation permettant d'associer les citoyens et les usagers aux réflexions sur les politiques thématiques ».

Retours sur une 1ère expérience dans le cadre de l'élaboration du schéma famille enfance jeunesse

Pour ce qui concerne la protection de l'enfance, le Président Pierre MAILLE et la Vice-Présidente chargée des politiques enfance famille jeunesse, Joëlle HUON, se sont appuyés sur la définition des nouvelles orientations du département (schéma enfance famille jeunesse 2011-2015) pour lancer une première expérience de concertation en octobre 2010. Trois rencontres ont été organisées avec une quinzaine de participants. Cette 1ère étape est éclairante sur plusieurs points :

- Il existe un déficit d'expression publique des parents ou des jeunes concernés par la protection de l'enfance. Etre reconnu comme capable d'expression, douée d'expériences et d'idées constitue un des éléments clés encourageant à la participation. Les participants souhaitent que cette démarche se développe et concerne davantage de personnes.
- L'instauration d'un climat de confiance est essentielle pour que les échanges puissent être sources d'innovation. Plusieurs participants ont vraiment été affectés par leur histoire, et il est parfois difficile de se faire entendre lorsque la colère ou l'émotion prennent le dessus. Le recours à un animateur professionnel spécialiste des méthodes d'animation coopérative a constitué un atout précieux au bon déroulement des rencontres.
- Les ressources et les contraintes de chacun sont méconnues : élus, professionnels, usagers, toutes les parties doivent être présentes pour faire comprendre ses positions et éviter les images caricaturales.
- Il est plus facile de vivre ces moments avec l'ensemble du groupe que de décrire et de faire comprendre ce qui s'y est passé. Il est nécessaire d'imaginer des outils pour diffuser les débats et propositions faites par le groupe au-delà des participants. Cela constitue même une des conditions pour que les propositions puissent avoir un impact.

Le bilan de cette expérience a été pris en compte dans les intentions d'action du schéma famille enfance jeunesse adopté en janvier 2011, puisque l'une d'entre elle s'intitule « Favoriser une connaissance et reconnaissance réciproque entre famille, professionnels et élus ». Plusieurs réalisations sont envisagées dès 2011 pour contribuer à cet objectif dont l'une d'entre elles est la poursuite des rencontres entre usagers, élus et professionnels. Le projet « Haut-Parleurs » se dessine alors petit à petit...

« HAUT-PARLEURS », EXPERIMENTATION D'UN ESPACE DE DEBAT PUBLIC SUR LES QUESTIONS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance du Finistère (ODPE) propose de construire, avec les personnes concernées et volontaires, des espaces de parole collectifs et coopératifs permettant aux différents acteurs (élus, professionnels et usagers) de débattre autour des questions de protection de l'enfance pour construire des propositions d'amélioration du service public. Il s'agit d'un projet évolutif : l'objectif est d'expérimenter sur 2011 en prenant le temps d'ajuster les contours pour mettre toutes les chances de réussite de notre côté. Une évaluation sera réalisée en fin d'année.

Quelles attentes ?

Il s'agit de s'appuyer sur les ressources, l'intelligence et la créativité des participants pour faire ressortir sur chaque thème abordé :

- les ressources et les contraintes rencontrées par chacun
- les propositions, les innovations susceptibles d'améliorer le service rendu aux jeunes et aux familles.

Quels seront les thèmes évoqués ?

Thèmes en lien avec les orientations du schéma enfance famille jeunesse pour que les productions du groupe puissent être plus facilement réinvesties dans les pratiques. Les études et ressources de l'ODPE pourront alimenter les échanges et favoriser la prise de distance par rapport aux problématiques individuelles.

Un programme annuel des thèmes abordés sera défini en début d'année avec les usagers et le comité de pilotage de l'ODPE.

Pour qui ?

Ouverture de ces espaces aux usagers de la protection de l'enfance, aux élus du Conseil général, aux professionnels de la direction enfance et famille et aux professionnels des territoires d'action sociale. Un chercheur ayant produit des études en lien avec la thématique soulevée au cours de l'atelier pourra également participer. La majeure partie du groupe sera composée d'usagers.

Il s'agit moins de composer un groupe pérenne que de concevoir un espace d'échanges régulier où le groupe pourra évoluer en fonction des thématiques traitées.

A quel rythme ?

Ces espaces de parole seront ouverts tous les mois de mars à septembre (hors juillet et août), en soirée, pendant 3 heures, soit environ 5 à 6 ateliers par an. 1 journée complète au cours de l'année pourrait éventuellement être organisée selon les besoins.

Qui va animer les rencontres ?

Un professionnel maîtrisant les outils d'animation permettant de créer des conditions propices aux échanges et facilitant les prises de décision.

A quelle échelle territoriale ?

Organisation du projet dans un premier temps à l'échelle du département pour consolider l'expérience, apprendre les outils, créer de la confiance. Cette expérience départementale pourra ensuite servir d'appui pour le développement de groupes locaux.

Comment mobiliser les personnes concernées par le projet ?

Question à traiter avec les participants aux premières rencontres, avec les collègues de la direction enfance et famille, avec les collègues des territoires d'action sociale et au comité de pilotage de l'ODPE. Une stratégie singulière doit être envisagée pour les différents participants : les outils seront différents si l'on souhaite mobiliser des parents, des jeunes, des personnes directement concernées par des mesures... Quelques pistes tout de même grâce à l'expérience acquise :

- cooptation par les participants aux rencontres d'octobre 2010
- proposition de participation aux usagers venant consulter leur dossier d'aide sociale à l'enfance.
- article dans Pen ar Bed
- travail avec les associations REVE, ATD ¼ monde, ADEPAPE, UDAF, APEFI, pour mobiliser les adhérents.
- mobilisation des professionnels du CG et des partenaires associatifs (éducateurs, assistants sociaux...) pour qu'ils invitent les personnes qu'ils accompagnent à participer.

Nécessite l'élaboration d'une plaquette expliquant la démarche, et les attentes vis-à-vis des participants.

Comment diffuser les éléments produits par le groupe à une plus grande échelle ?

Cette question n'est pas si anodine qu'il n'y paraît. En effet, si l'espace d'échanges fonctionne mensuellement, il concernera forcément une partie très limitée des élus, des professionnels et des parents ou des jeunes. Réfléchir aux modalités de diffusion de la production du groupe, c'est donc se donner les moyens d'impulser une dynamique de changement qui dépasse les participants.

Par ailleurs, le mode de diffusion doit être défini en accord avec les participants pour que la retransmission ne gêne pas la dynamique du groupe. Réalisation d'un livre ? Réalisation d'un petit film ? Organisation d'une journée ? Le projet restera affiné chaque année sur ce plan.

PILOTAGE, MAITRISE D'ŒUVRE ET RESSOURCES DU PROJET :

Directeur de projet : Marie-Christine LE CLEZIO, Directrice adjointe DEF

Chef de projet : Camille YHUEL (DEF – Responsable de l'ODPE 29)

Equipe projet :

- Un représentant DEF
- Un représentant MAIS
- Un représentant PMI
- Le chargé de mission jeunesse / développement durable
- Un représentant des territoires d'action sociale
- Un chargé de mission démocratie participative du cabinet
- Un ou deux représentants parmi les associations REVE, ADEPAPE, UDAF, APEFI, ATD ¼ monde
- Un ou deux partenaires de l'ODPE intéressés par la démarche
- Un ou deux élus de la commission enfance jeunesse
- Un représentant de la Direction de la communication et de la DAPI

Les membres de cette équipe ont pour mission d'apporter toutes les ressources nécessaires à la réussite du projet, et notamment :

- de communiquer sur le projet pour en faire comprendre la philosophie,
- d'aider à mobiliser les usagers, les professionnels ou les élus pour favoriser leur participation,
- de suivre l'avancée du projet pour pouvoir diffuser l'information
- d'enrichir la démarche par des apports théoriques ou des propositions pratiques d'ajustement
- de participer à l'évaluation de la démarche
- de recueillir d'autres initiatives de participation développées en protection de l'enfance.

Ces 3 rencontres seront étoffées par des contacts directs pour aborder les questions qui se poseront nécessairement au cours du projet. Une rubrique, avec un espace réservé, sera créée sur le site de l'ODPE pour mettre à disposition tous documents et informations utiles à l'équipe.

ELEMENTS DE PROGRAMMATION :

Statut du projet : action continue tout au long du schéma.

Niveau d'intervention : Projet départemental

Programmation : un groupe a déjà été mobilisé à l'occasion de l'élaboration schéma en octobre 2010, il semble important de ne pas laisser la dynamique retomber. Projet ayant donc vocation à débiter dès 2011.

Durée estimée du projet : tout au long du schéma.

INSCRIPTION DU PROJET « HAUT-PARLEURS » DANS LE SCHEMA :

Objectif intermédiaire : Favoriser l'autonomie sociale

Objectif opérationnel : Renforcer la mission d'accueil et d'accès aux droits en donnant toute sa place à l'utilisateur

Intention d'action : Favoriser connaissance et reconnaissance réciproque entre familles, professionnels et élus

CRITERES d'EVALUATION ENVISAGES:

Construction collective du projet, mise en place des groupes de parole collectifs et coopératifs, mobilisation des usagers/ des professionnels / des élus, qualité de l'animation (les personnes se sentent à l'aise pour prendre la parole, parviennent à prendre un peu de distance par rapport à leur situation individuelle...), capacité à communiquer sur le vécu du groupe pour que ce qui s'y dit puisse être diffusé plus largement, capacité à intégrer les constats réalisés pour proposer un ajustement des actions...